

VILLE DE
BORMES
LES MIMOSAS



**VILLE DE
BORMES LES MIMOSAS**
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES

HÔTEL DE VILLE
1 Place Saint François
83 230 Bormes les Mimosas

tel 04 94 05 34 53
fax 04 94 05 34 51
email secretariat.dgs@ville-bormes.fr
web www.ville-bormes.fr

FA / VA / CM
N°2021/09
Affaire suivie par Vincent AMIET

Le 09 décembre 2021

Monsieur François ARIZZI
Maire de Bormes les Mimosas

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Le mercredi 15 décembre 2021 à 18H00

A la SALLE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR (Avec projet intégral des délibérations ou note de synthèse pour chaque affaire).

I. ADMINISTRATION GENERALE / INTERCOMMUNALITE

A. Administration générale

1. Redevances et tarifs communaux – exercice 2022
2. Dénonciation du contrat Enfance et Jeunesse au 1^{er} janvier 2022
3. Convention territoriale globale de services aux familles entre la Caisse d'allocations familiales du Var et la commune de Bormes les Mimosas pour la période 2022-2025
4. Contribution au programme des Cadets de la Défense
5. Modifications d'attribution de subventions aux associations constructrices de chars pour le Corso fleuri 2022

B. Intercommunalité

6. Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets – communauté de communes Méditerranée Porte des Maures
7. Présentation des documents du syndicat intercommunal d'alimentation en eau des communes de la région Est de Toulon

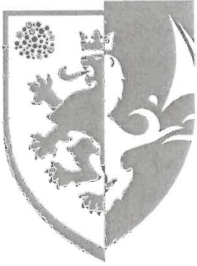
II. RESSOURCES HUMAINES

8. Délibération portant approbation du règlement intérieur de la collectivité, du règlement de formation et du règlement Hygiène et sécurité
9. Délibération cadre portant régime indemnitaire
10. Délibération fixant la rémunération des agents recrutés sous contrats de droit privé (contrats PEC et apprentissage)
11. Délibération portant modification du tableau des emplois – création d'un emploi permanent

III. URBANISME/FONCIER

12. Acquisition gratuite de 2 parcelles pour la régularisation du Chemin de Manjastre
13. Vente d'un bien communal au village
14. Vente d'un bien communal au village au lieu dit Malbuisson

VILLE DE
BORMES
LES MIMOSAS



**VILLE DE
BORMES LES MIMOSAS**
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES

IV. COMMUNICATIONS A L'ASSEMBLEE (article L.2122-23 du C.G.C.T.)

Information sur les décisions prises par délégation du Conseil Municipal

V. QUESTIONS DIVERSES

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

**Maire de Bormes les Mimosas
Vice-président de Méditerranée
Porte des Maures**



François ARIZZI

✕

POUVOIR

Je soussigné(e).....

Donne pouvoir à.....

- * pour me représenter à la réunion du conseil Municipal du
- * pour prendre part à toutes les délibérations
- * pour émettre tous votes et signer tous documents. Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à BORMES LES MIMOSAS, le

SIGNATURE